

COLLÈGE BORÉAL

éducation • innovation • recherche

Programme de Techniques de soins vétérinaires (VETQ – Sudbury / VEAQ - Ottawa)

Guide du programme

(Dernière révision – le 21 août 2020)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION AU PROGRAMME

Description.....	4
Philosophie / Mission / Vision	5

CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION

PROFESSIONNELLE (RAFP) (<http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/index.html>)

.....	5
-------	---

CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À

L'EMPLOYABILITÉ (RARE) (<http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/essential.html>)

.....	6
-------	---

PROGRAMME D'ÉTUDE	7
-------------------------	---

DESCRIPTIONS DES COURS	11
------------------------------	----

SYSTÈME D'ÉVALUATION

□ Évaluation théorique.....	20
□ Barème d'évaluation et note de passage	20
□ Évaluation pratique.....	21
□ Note requise	21

EXIGENCES PARTICULIÈRES SELON LES PLANS DE COURS DU PROGRAMME

□ Absentéisme	21
□ Ponctualité.....	22
□ Respect des échéanciers	22
□ Examen de reprise	23
□ Travaux	23
□ Malhonnêteté intellectuelle	23
□ Qualité de la langue française	23
□ Utilisation d'appareils électroniques	23

RÉUSSITE SCOLAIRE.....	23
------------------------	----

ÉVALUATION PRATIQUE.....	24
--------------------------	----

LISTE DES STANDARDS	24
---------------------------	----

POLITIQUES DU PROGRAMME	25
-------------------------------	----

TECHNIQUES ET MANIPULATIONS AU LABORATOIRE TSV.....	29
---	----

PRÉSENTATION DES TRAVAUX	29
SOINS AUX ANIMAUX DU LABORATOIRE TSV	32
POLITIQUE RELATIVE À LA GROSSESSE.....	40

INTRODUCTION AU PROGRAMME

Description

Le Collège Boréal est la seule institution postsecondaire en Ontario qui offre le programme de Techniques de soins vétérinaires en français. Il s'agit d'un programme qui permet aux étudiant(e)s d'aborder les aspects théoriques et pratiques du domaine.

Pendant les trois premières étapes, les étudiant(e)s étudient la base de la médecine vétérinaire en ayant des cours théoriques qui sont ensuite mis en pratique avec des sessions de laboratoires dans les divers domaines de la santé animale. Les 5 semaines après la quatrième étape, sont réservées à un stage pratique qui permet aux étudiant(e)s de pouvoir appliquer les techniques acquises pendant les premières étapes du programme.

Le Collège Boréal campus de Sudbury, offre le programme selon un mode régulier, c'est-à-dire quatre étapes sur une période de deux ans. Le Campus d'Ottawa offre le programme en mode accéléré, donc le programme de quatre étapes est offert sur une période de dix-huit mois.

L'étudiant(e) qui a terminé son programme d'étude est en mesure d'écrire l'examen national pour les techniciens en santé animale (ENTSA) préparé par l'**American Association of Veterinary State Boards (AAVSB)** en collaboration avec l'**OAVT (Ontario Association of Veterinary Technicians)**. Suite à la réussite de celui-ci, les diplômés seront ensuite reconnus comme étant des « **TVA** » (Technologue Vétérinaire Autorisé(e)) / « **RVT** » (Registered Veterinary Technicians). Un titre permettant au diplômé de pouvoir œuvrer à l'échelle provinciale, nationale et même internationale.

Les perspectives d'emploi dans ce domaine sont parmi les meilleures. Les diplômés du Collège Boréal sont recherchés grâce à leur habileté à communiquer en français et en anglais. Les employeurs apprécient également leurs compétences techniques et leurs connaissances en informatique.

Le personnel de ce programme vise l'excellence et la réussite personnelle.

Philosophie

Le rôle de technicienne ou technicien en soins vétérinaires est de se rendre disponible pour assurer le bien-être des animaux de diverses espèces. La technicienne ou le technicien sera donc demandé à démontrer de la flexibilité afin d'assurer que les animaux soient le plus confortable possible que soit au niveau physique et/ou psychologique conformément aux normes et aux lois de la profession.

CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION

PROFESSIONNELLE (RAFP) (<http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/index.html>)

L'étudiante ou l'étudiant aura démontré de façon fiable sa capacité à :

n° 1	Assurer le bien-être de l'animal
n° 2	Effectuer efficacement divers examens et traitements
n° 3	Mener divers tests et communiquer les résultats au vétérinaire
n° 4	Effectuer des procédures préopératoires, chirurgicales et post-opératoires
n° 5	Communiquer efficacement, en français et en anglais, avec la clientèle, les vétérinaires, ses collègues et les autres intervenants en soins vétérinaires
n° 6	Utiliser efficacement divers outils technologiques
n° 7	Assumer des tâches au niveau de la gestion
n° 8	Exercer ses fonctions de façon compétente et sécuritaire, conformément à la loi et à l'éthique professionnelle

CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À L'EMPLOYABILITÉ (RARE) (<http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/progstan/essential.html>)

L'étudiante ou l'étudiant aura démontré de façon fiable sa capacité à :

n° 1	communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire
n° 2	répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace
n° 3	communiquer oralement et par écrit en anglais
n° 4	exécuter des opérations mathématiques avec précision
n° 5	appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
n° 6	utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
n° 7	localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés
n° 8	analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses
n° 9	respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
n° 10	interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs
n° 11	affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique
n° 12	gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets
n° 13	assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions

Programme d'étude (Campus de Sudbury) - Nouveau cursus

Étape 1 (automne)		
FRA 1005	Français I	42h
VET1064	Nutrition et alimentation	28h
VET 1076	Initiation aux logiciels vétérinaires spécialisés	28h
VET 1000	Introduction à la profession	28h
VET 1001	Exercices cliniques 1	42h
VET 1002	Hygiène et santé publique	28h
VET 1037	Soins de base des animaux canins/félin	42h
VET 1038	Anatomie et physiologie des animaux	42h
VET 1072	Mathématiques – Techniques de soins vétérinaires	28h
VET 1056	Gestion de refuge animal 1	28h
Étape 2 (hiver)		
ENG 1011	Professional Communication in English	42h
VET 1074	Principes de pharmacologie – partie 1	28h
VET 1040	Anatomie et physiologie II	56h
VET 1058	Laboratoire – Hématologie et urologie	42h
VET 1073	Pathologie communes – Animaux de compagnie	42h
VET 1065	Ethologie animale	42h
VET 1066	Introduction à la chirurgie et l'anesthésie	56h
VET 1057	Gestion de refuge animal 2	28h
Étape 3 (automne)		
VET 1032	Soins de base des animaux exotiques et autres	42h
VET 1061	Techniques d'imagerie médicale	42h
VET 1075	Principes de pharmacologie – partie 2	28h
VET 1067	Techniques chirurgicales I	42h
VET 1068	Parasitologie vétérinaire	42h
VET 1070	Pathologies communes – Animaux d'élevage et autres	28h
VET 1016	Soins de base des animaux d'élevage	42h
VET 1018	Exercices cliniques des animaux d'élevage	42h
VET 1045	Gestion de refuge animal 3	28h
Étape 4 (hiver)		
SOC1010	Communication interpersonnelle	42h
STG 1093	Stage pratique – Soins vétérinaires	156h
VET 1069	Microbiologie vétérinaire	28h
VET 1060	Chirurgie et urgentologie	42h
VET 1062	Milieu de travail / service à la clientèle	42h
VET 1010	Exercices clinique – Animaux de compagnie	42h
VET 1034	Introduction à la génétique	28h
VET 1063	Dentisterie clinique	42h
VET 1046	Gestion de refuge animal 4	28h
GEN****	Cours de formation générale au choix	42h

Programme d'étude (Campus d'Ottawa) - Nouveau cursus

Étape 1		
FRA 1005	Français I	42h
VET1064	Nutrition et alimentation	28h
VET 1076	Initiation aux logiciels vétérinaires spécialisés	28h
VET 1000	Introduction à la profession	28h
VET 1001	Exercices cliniques 1	42h
VET 1002	Hygiène et santé publique	28h
VET 1037	Soins de base des animaux canins/félin	42h
VET 1038	Anatomie et physiologie des animaux	42h
VET 1072	Mathématiques – Techniques de soins vétérinaires	28h
VET 1056	Gestion de refuge animal 1	28h
Étape 2		
ENG 1011	Professional Communication in English	42h
VET 1074	Principes de pharmacologie – partie 1	28h
VET 1040	Anatomie et physiologie II	56h
VET 1058	Laboratoire – Hématologie et urologie	42h
VET 1073	Pathologie communes – Animaux de compagnie	42h
VET 1065	Éthologie animale	42h
VET 1066	Introduction à la chirurgie et l'anesthésie	56h
VET 1057	Gestion de refuge animal 2	28h
Étape 3		
VET 1010	Exercices clinique – Animaux de compagnie	45h
VET 1032	Soins de base des animaux exotiques et autres	42h
VET 1061	Techniques d'imagerie médicale	42h
VET 1075	Principes de pharmacologie – partie 2	28h
VET 1063	Dentisterie clinique	42h
VET 1067	Techniques chirurgicales I	42h
VET 1068	Parasitologie vétérinaire	42h
VET 1069	Laboratoire – Microbiologie vétérinaire	28h
VET 1045	Gestion de refuge animal 3	28h
Étape 4		
SOC1010	Communication interpersonnelle	42h
STG 1093	Stage pratique – Soins vétérinaires	156h
VET 1070	Pathologies communes – Animaux d'élevage et autres	28h
VET 1060	Chirurgie et urgentologie	42h
VET 1062	Milieu de travail/service à la clientèle	42h
VET 1016	Soins de base des animaux d'élevage	42h
VET 1034	Introduction à la génétique	28h
VET 1018	Exercices cliniques des animaux d'élevage	42h
VET 1046	Gestion de refuge animal 4	28h
GEN****	Cours de formation générale au choix	42h

**** La possibilité d'une reconnaissance des acquis ou d'un transfert de crédit doit être discutée avec la coordonnatrice du programme. Des frais administratifs existent pour ces derniers.**

Techniques de soins vétérinaires
Description de cours

Étape 1

FRA 1005	<p>Français I</p> <p>Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais des activités d'apprentissage écrites et orales, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication verbale et écrite.</p>
VET1064	<p>Nutrition et alimentation</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir les notions de base en nutrition et en alimentation animale afin qu'ils puissent conseiller adéquatement un propriétaire sur les types d'alimentation et de régie alimentaire requis pour les animaux. Il permettra aussi d'assister le vétérinaire dans l'alimentation des animaux hospitalisés ou malades et dans la préparation de prescriptions alimentaires pour les animaux. Ce cours abordera les notions sur l'alimentation des animaux de compagnie, d'élevage ainsi que les animaux exotiques et autres.</p>
VET1076	<p>Initiation aux logiciels vétérinaires spécialisés</p> <p>Les étudiants profiteront davantage avec l'apprentissage de logiciels spécialisés du domaine (logiciels de gestion des cliniques vétérinaires)</p>

<p>VET 1000</p>	<p>Introduction à la profession</p> <p>Ce cours constitue une initiation aux professions, organismes et établissements reliés aux soins des animaux et à la recherche dans le domaine de la santé animale. Il comprend la familiarisation du guide des soins aux animaux du centre animalier ainsi que l'étude des questions éthiques et légales relatives aux Lois et règlements concernant l'utilisation des animaux et l'étude comparative de la profession dans différentes provinces canadiennes. Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec leur domaine de profession, les débouchés qui s'y rattachent et leur principal champ d'intérêt.</p>
<p>VET 1001</p>	<p>Exercices cliniques 1</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec la pratique de divers soins dans une clinique vétérinaire. Ils acquerront les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire dans diverses situations pratiques. Ainsi, ils développeront une méthode sécuritaire de contention en prodiguant des soins aux animaux. Ils seront conscientisés aux matériaux, aux instruments et à l'équipement utilisés en milieu vétérinaire. On traitera de leur utilisation et de leur entretien.</p>
<p>VET 1002</p>	<p>Hygiène et santé publique</p> <p>Ce cours permet d'acquérir des connaissances et des aptitudes applicables à l'hygiène et la santé publique vétérinaire. L'étudiant(e) se familiarise avec les microorganismes impliqués dans le développement de maladies, dont les zoonoses et les maladies à déclaration obligatoire. Il ou elle est initié(e) aux différentes techniques de désinfection et d'immunisation utilisées dans le domaine animalier et la santé publique vétérinaire. Ces connaissances permettront à l'étudiant(e) à prévenir la maladie ou à en restreindre la propagation tant pour l'humain que l'animal dans les cliniques vétérinaires, les animaleries et les usines de transformation des aliments, en plus de conseiller adéquatement le public.</p>
<p>VET 1037</p>	<p>Soins de base des animaux canins/félin</p> <p>Ce cours a pour but de familiariser les étudiants et les étudiantes à la pratique de divers soins dans diverses situations pratiques. Ainsi, ils développeront une méthode sécuritaire pour la manipulation des animaux. Également, ils apprendront et mettront en pratiques diverses techniques de soins préventifs et curatifs chez les canins et félins.</p>

<p>VET 1038</p>	<p>Anatomie et physiologie des animaux 1</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir des connaissances portant sur la biologie fondamentale de la cellule, des tissus, de la mitose, de la méiose, de l'ADN et de l'ARN. Ce cours conclura en une bonne intégration des connaissances de l'anatomie, l'histologie et la physiologie des systèmes squelettique, musculaire, nerveux, les sens spéciaux et circulatoire.</p>
<p>VET 1072</p>	<p>Mathématiques – Techniques de soins vétérinaires</p> <p>Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant va revoir les concepts de base en mathématique reliés à la santé animale. Ce cours permettra de maîtriser avec précision et exactitude divers calculs qui servira à l'administration de médicaments, calculs de fluidothérapie et calculs de besoins énergétiques dans son rôle d'étudiante ou d'étudiant techniques de soins vétérinaire sans l'aide de la calculatrice.</p> <p>Les notions suivantes seront vues, par exemple: les nombres décimaux, les fractions, le système international d'unités.</p>
<p>VET1056</p>	<p>Gestion de refuge 1</p> <p>Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales retrouvées au Centre de santé animale. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention permettant de prodiguer des soins aux animaux. Ils seront impliqués directement dans les soins de base à apporter aux animaux. Ils seront aussi impliqués dans la gestion du matériel et de l'inventaire de produits servant aux soins aux animaux du Centre de santé animale. Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (p. ex., alimentation, assistance aux traitements, hygiène) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement.</p>

<p>VET1057</p>	<p>Gestion de refuge 2</p> <p>Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales retrouvées au Centre de santé animale. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins aux animaux. Ils seront responsables dans les soins de base à apporter aux animaux ainsi qu'à l'administration de différents médicaments. Ils seront aussi responsables de la gestion du centre (matériel et de l'inventaire de produits servant aux soins aux animaux du Centre de santé animale). Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (en participant activement à l'alimentation, aux traitements, à l'hygiène, ...) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement tout en gérant le centre comme une entreprise.</p>
<p>VET1045</p>	<p>Gestion de refuge 3</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales retrouvées au Centre de santé animale. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins aux animaux. Ils seront impliqués directement dans les soins de base à apporter aux animaux ainsi qu'à l'administration de différents médicaments. Ils seront aussi impliqués dans la gestion du matériel et de l'inventaire de produits servant aux soins aux animaux du Centre de santé animale. Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (alimentation, traitements, hygiène, ...) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement. L'étudiant apprendra à démontrer du leadership dans l'entraînement et l'appui d'apprenants moins expérimentés (cours de Gestion de refuge animal I) avec qui ils seront jumelés.</p>

VET1046	<p>Gestion de refuge 4</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'appliquer les notions de base de soins des diverses espèces animales retrouvées au Centre de santé animale. Les étudiants et étudiantes assumeront plus un rôle de gestion complet du centre de santé animal permettant de mesurer le niveau d'autonomie de ces derniers. Ainsi, ils appliqueront des méthodes sécuritaires de contention en prodiguant des soins aux animaux selon les directives des superviseurs (technologue responsable et vétérinaire) et ils seront responsables dans les soins de base à apporter aux animaux ainsi qu'à l'administration de différents médicaments. Les responsabilités des étudiants seront d'assurer le bien-être physique des animaux (en participant activement à l'alimentation, aux traitements, à l'hygiène, ...) ainsi que leur bien-être psychologique à travers une composante d'enrichissement tout en gérant le centre comme une entreprise.</p>
ENG 1011	<p>English Communications</p> <p>This course introduces students to applied communication and concentrates on the development of speaking, listening, reading, writing and thinking skills. The language skills developed in the course are useful to students in a college and are designed to develop confidence in English-language oral and written expression.</p>
<p>Étape 2</p>	
VET 1074	<p>Principes de pharmacologie 1</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de gérer et utiliser de façon sécuritaire et professionnelle les médicaments vétérinaires utilisés en médecine des petits animaux (canins et félins). Il permettra également de juger du degré d'urgence et de conseiller le client dans un cas d'intoxication et de désinfecter adéquatement les locaux et le matériel d'un laboratoire selon les normes reconnues dans le milieu de la médecine vétérinaire.</p>

<p>VET1075</p>	<p>Principes de pharmacologie 2</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de gérer et utiliser de façon sécuritaire et professionnelle les médicaments vétérinaires utilisés en médecine des grands animaux (animaux d'élevage commercial) ainsi que les animaux exotiques et de laboratoires. Il permettra également de juger du degré d'urgence et de conseiller le client dans un cas d'intoxication et de désinfecter adéquatement les locaux et le matériel d'élevage et de logement des différentes espèces à l'étude selon les normes reconnues dans le milieu de la médecine vétérinaire.</p>
<p>VET 1040</p>	<p>Anatomie et physiologie II</p> <p>Ce cours fait suite à Anatomie et physiologie 1. Les étudiants et étudiantes se familiariseront avec les systèmes cardiovasculaire et respiratoire, tégumentaire, digestif, urinaire, endocrinien et reproducteurs ainsi qu'à la thériogénologie, l'embryologie et la lactation.</p>
<p>VET 1058</p>	<p>Laboratoire – Hématologie et Urologie</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et aux étudiantes de connaître le processus de formation, la composition et les fonctions du sang. Cela leur permettra aussi d'effectuer des analyses cellulaires et biochimiques du sang, de l'urine et des selles. Ils pourront ainsi présenter les diverses données d'analyses soit des valeurs diagnostiques ou usuelles et d'acquérir, dans le travail technique, la précision nécessaire en recherche et dans les milieux cliniques.</p>
<p>VET 1073</p>	<p>Pathologie communes – Animaux de compagnie</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de comprendre les principaux processus pathologiques aux niveaux cellulaire et tissulaire. Il permettra aussi une connaissance approfondie des pathologies courantes dans les animaux de compagnie (canins et félins) afin de bien conseiller la clientèle sur les moyens de prévention et les gestes à prendre en présence de ces pathologies (soins à domicile, consultation sur rendez-vous et consultation en urgence). De plus, ce cours effectuera un survol des pathologies courantes chez les autres espèces afin de répondre adéquatement aux appels de la clientèle.</p>

<p>VET 1065</p>	<p>Éthologie animale</p> <p>Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec les éléments de base du comportement animal et les facteurs qui les influencent. Ils seront initiés au développement des comportements et ils apprendront à reconnaître les différentes étapes du développement des animaux domestiques. Ils apprendront également à discerner les différents problèmes de comportement animaux domestiques, leurs causes et à élaborer un plan de traitement incluant des techniques de modification du comportement. Ils se familiariseront également avec les notions d'apprentissage et d'éducation. Les travaux de recherche leur permettront d'appliquer les notions d'éthologie à différentes espèces comme les exotiques, les animaux d'élevage, les animaux de la faune, de laboratoire et de zoo.</p>
<p>VET 1066</p>	<p>Introduction à la chirurgie et l'anesthésie</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir les connaissances nécessaires et les habiletés requises pour assister le vétérinaire lors d'une anesthésie, d'une chirurgie et dans diverses situations pratiques. Ce cours vise à familiariser l'étudiant et l'étudiante à la pratique de divers soins dans une situation clinique et sous la supervision d'un vétérinaire. Des sessions pratiques accompagneront la théorie afin de permettre aux étudiants et étudiantes de bien se préparer à la chirurgie et d'acquérir les compétences requises en chirurgies</p>
<p>VET 1010</p>	<p>Exercices cliniques – Animaux de compagnie</p> <p>Ce cours initiera les étudiants et les étudiantes à la pratique de divers soins dans une situation clinique et sous supervision professionnelle. Ils acquerront les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire et approfondiront des notions sur le nursing et la médecine des petits animaux, la nécropsie et l'histopathologie.</p>
<p>Étape 3</p>	
<p>VET 1032</p>	<p>Soins de base des animaux exotiques et autres</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de se familiariser aux soins à prodiguer aux animaux autres que les animaux de compagnies habituels et d'explorer divers domaines de santé animale. Ils acquerront des connaissances afin d'assurer le bien-être des animaux de laboratoire, exotiques ainsi que les animaux de la faune en réhabilitation ou en parc zoologique.</p>

<p>VET 1034</p>	<p>Introduction à la génétique</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de connaître les lois fondamentales régissant la transmission du patrimoine héréditaire chromosomique ainsi qu'à identifier et illustrer les mécanismes de transmission des caractères et les modes d'action des gènes. Il leur permet aussi d'établir les liens entre les principes fondamentaux de la génétique et les techniques modernes utilisées en amélioration animale.</p>
<p>VET 1061</p>	<p>Techniques d'imagerie médicale</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir et d'appliquer les connaissances requises pour assister le vétérinaire lors de la prise de clichés radiographiques et de l'échographie ainsi que d'acquérir les notions essentielles pour effectuer des développements manuels et automatiques des films radiographies. Les étudiants et étudiantes posséderont les capacités nécessaires à l'évaluation de la qualité des clichés mais, sans effectuer de diagnostic. Les nouvelles techniques d'imageries médicales seront aussi abordées dans ce cours.</p>
<p>VET 1063</p>	<p>Dentisterie clinique</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'effectuer des prophylaxies et des radiographies dentaires. De plus, il lui permettra d'assurer une assistance efficace lors des traitements dentaires et un service adéquat à la clientèle.</p>
<p>VET 1067</p>	<p>Techniques chirurgicales I</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de se familiariser à la pratique de divers soins liés à la chirurgie et à l'anesthésie sous supervision vétérinaire. Ils acquerront les connaissances nécessaires et les habiletés requises pour assister le vétérinaire lors d'une anesthésie d'une chirurgie, de soins préopératoires et post-opératoires.</p>

<p>VET 1068</p>	<p>Laboratoire – Parasitologie vétérinaire</p> <p>Ce cours permettra aux étudiantes et aux étudiants d’acquérir des notions sur les organismes pouvant parasiter les animaux et ayant des possibilités de transmission aux humains. L’identification de parasite des différentes classes d’organismes parasitaires, la prophylaxie, les potentiels de zoonoses ainsi que les traitements seront abordés. Des sessions de laboratoires accompagneront la théorie afin d’appuyer la matière.</p>
<p>VET 1069</p>	<p>Laboratoire – Microbiologie vétérinaire</p> <p>Ce cours abordera les notions de microbiologie en discutant et pratiquant divers techniques microbiologiques permettant la culture et l’identification des classes de microbes (bactéries, mycètes) et virus. Les séances de laboratoire seront sous supervision directe afin d’assurer la sécurité des manipulateurs et éviter la propagation d’organismes démontrant des potentiels pathogéniques.</p>
<p>VET 1070</p>	<p>Pathologies communes – Animaux d’élevage et autres</p> <p>Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes de comprendre les principaux processus pathologiques aux niveaux cellulaire et tissulaire. Il permettra aussi une connaissance approfondie des pathologies courantes dans les animaux d’élevage afin de bien conseiller la clientèle sur les moyens de prévention et les gestes à prendre en présence de ces pathologies (soins à la ferme et consultation en urgence). De plus, ce cours effectuera un survol des pathologies courantes chez les autres espèces afin de répondre adéquatement aux appels de la clientèle.</p>
<p>SOC1010</p>	<p>Communication interpersonnelle</p> <p>Le cours de communication interpersonnelle ajoute une composante reliée aux habiletés de service à la clientèle, notamment en matière d’écoute active et de gestion de conflits ou d’interactions délicates avec les clients (p. ex. lorsqu’on discute de la santé précaire ou du diagnostic de leur animal, d’euthanasie, des coûts rattachés aux soins, etc.)</p>

Étape 4

STG 1093	Stage pratique – Soins vétérinaires L'objectif du stage est de préparer l'apprenante ou l'apprenant à la profession de technicienne ou technicien en soins vétérinaires par l'acquisition d'expérience pratique en milieu de travail. Au cours des 5 semaines de stage, l'apprenante ou l'apprenant devra mettre en application les notions théoriques et pratiques acquises durant le programme. Le stage permettra à l'apprenante ou l'apprenant d'effectuer, dans divers contextes, les fonctions et tâches d'une technicienne ou technicien dans le domaine de la pratique clinique ou de la recherche, et ce, de façon professionnelle et sécuritaire.
VET 1016	Soins de base des animaux d'élevage Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'acquérir les notions de base propres aux méthodes d'élevage bovin, ovin, caprin, équin, porc et aviaire. L'accent sera mis sur les races et les soins essentiels au maintien d'un élevage productif et rentable (alimentation, logement et reproduction).
VET 1018	Exercices cliniques des animaux d'élevage Ce cours permettra à l'étudiant ou l'étudiante de se familiariser avec la pratique de divers soins dans une situation clinique et sous supervision professionnelle. Ils/ elles acquerront les connaissances nécessaires pour assister le vétérinaire lors de manipulation, d'un examen, d'une anesthésie ou d'une chirurgie chez les animaux d'élevage. Ainsi, ils/ elles développeront une méthode sécuritaire et éviteront des situations non professionnelles en prodiguant des soins aux grands animaux.
VET 1060	Chirurgie et urgentologie Ce cours permettra aux étudiants et étudiantes d'obtenir les connaissances requises pour assister le ou la vétérinaire dans des situations réelles, y compris les soins en urgentologie vétérinaire. Ils/elles seront impliqué(e)s directement dans des activités professionnelles liées à l'anesthésie, aux interventions chirurgicales et aux soins intensifs auprès des animaux de compagnie. Les étudiants seront en apprentissage pratique approfondi sur les chirurgies électives, le monitoring, le matériel ainsi que des méthodes d'identification permanente.

VET 1062

Milieu de travail / Service à la clientèle

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences afin d'offrir un service à la clientèle complet, attentionné et personnalisé. L'objectif est de gérer efficacement les activités menées dans le milieu de travail en favorisant le travail d'équipe. Chacun fait l'acquisition d'outils lui permettant de mieux gérer les situations difficiles ou conflictuelles avec la clientèle ou ses collègues de travail. De plus, une attention est portée à l'aspect éthique de la profession afin d'intégrer les notions du droit à l'information, du respect de la vie privée et de la santé et sécurité au travail.

Système d'évaluation pour les cours du programme de Techniques de soins vétérinaires

Évaluation théorique

Barème d'évaluation et note de passage

Note	Valeur numérique	Note	Valeur numérique
A+	90 - 100	C+	67 - 69
A	85 - 89	C	63 - 66
A-	80 - 84	C-	60 - 62
B+	77 - 79	EC	0 - 59
B	73 - 76		
B-	70 - 72		



La note de passage pour les cours de spécialisation du programme (les cours commençant par VET) est :

**70
%**

Afin de poursuivre les études dans le programme de Techniques de soins vétérinaires l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une note de « **B-** » dans tous les cours sauf pour les cours de formation général ou tronc commun.

EXIGENCES PARTICULIÈRES SELON LES PLANS DE COURS POUR LE PROGRAMME DE TECHNIQUES DE SOINS VÉTÉRINAIRES (VETQ/VEAQ)

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des Sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le *Guide Boréal*.

ABSENTÉISME

La présence en classe est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.

En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- ◆ **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- ◆ **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- ◆ **de s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- ◆ **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**

En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- ◆ **aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours**
- ◆ **dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :**
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée

selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non-motivée lors d'une activité d'évaluation.

En cas d'absence répétée, motivée ou non-motivée, l'étudiante ou l'étudiant recevra un avis d'absence :

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d) :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux.
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure.

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le *Guide Boréal*, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Le *Guide Boréal* prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté

intellectuelle L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
- devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

RÉUSSITE SCOLAIRE

Le privilège de répéter un cours pourrait être accordé suite à une revue du dossier de l'étudiant(e) par le comité de réussite.

Chaque cours peut être répété une fois seulement pour un maximum de 3 cours pour la durée du programme.

ÉVALUATION DU STAGE PRATIQUE

L'étudiant(e) reçoit une note «réussite»(R) ou «échec» (Ec). La note est attribuée en fonction des compétences démontrées en stage pratique. L'évaluation sera faite par le / la professeur(e) du programme et par le superviseur de l'établissement du domaine de la santé animale choisi par l'étudiantes. Le superviseur de stage est généralement un(e) employé(e) de l'établissement où l'étudiant ou l'étudiante est enregistré(e) pour faire son stage.

Afin de rencontrer le résultat d'apprentissage de l'aptitude générique et étant donné que les stages pratiques sont majoritairement anglophones, l'étudiant ou l'étudiante doivent avoir la capacité de s'exprimer avec compétence en anglais oral et écrit.

La note requise pour réussir les stages pratiques est un Cr (Crédit).



LISTE DES STANDARDS


Dès la première journée scolaire (1^{ère} étape), chaque étudiant(e) doit adhérer à COMPTRACKER. Cette plateforme contient des procédures/ actes/ techniques (prises de sang, contentions, frottis, analyses, radiographies, administrations...etc.) qui doivent être effectués par l'étudiant(e) pendant les laboratoires associés aux différents cours

incluant différentes espèces et ce durant les 4 étapes du programme. Des frais/coûts sont associés à cette adhésion (chaque semestre).

Les responsables des cours de spécialisation, Professeurs (TSV), Technologues et Vétérinaires seront aptes à signer et valider les techniques effectuées par l'étudiant(e). Cette validation devra être faite peu après l'exécution de la technique par l'étudiant(e). Aucun délai n'est accordé.

 **IMPORTANT** : Les responsables des cours de spécialisation, Professeurs (TSV), Technologues (RVTs) et Vétérinaires doivent superviser directement l'étudiant(e) durant l'exécution de la technique.

L'étudiant(e) est tenu(e) de remplir sa liste sur COMPTRACKER au fur et mesure et de soumettre les techniques pratiquées aux professeurs pour l'approbation.

 **IMPORTANT** : la liste des standards sur COMPTRACKER sera révisée au fur et à mesure par la coordonnatrice et durant la 4^e étape avant d'aller en stage pratique. Cette liste est une **CONDITION/PRÉREQUIS** pour l'obtention du diplôme. La liste doit contenir un minimum de 80 % des signatures complétées.

POLITIQUES DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE SOINS VÉTÉRINAIRES

Politique sur les notes de cours et informations affichées sur le portail Brightspace

Avant le début de chaque cours, l'étudiant(e) est responsable d'imprimer ou de faire préférablement une copie digitale des notes de cours et des informations qui sont affichées sur le portail « **Brightspace** » un minimum de 24 heures avant les cours en question.

ÉCHEC DE COURS

Les étudiant(e)s recevant un échec dans un cours pourront poursuivre dans le programme, mais un cheminement particulier sera adapté à chacun(e). Les étudiant(e)s qui reçoivent une mention échec une deuxième fois pour le même cours, seront **retirés du programme par la Doyenne de** l'école des sciences de la santé. Les étudiant(e)s ayant reçu **plus de trois échecs dans des cours de spécialisation** pour leur programme seront aussi **retirés par la Doyenne**.

Politique relative à la tenue professionnelle (Code vestimentaire)

L'étudiant(e) devra adhérer strictement aux politiques relatives à la tenue professionnelle pour les situations suivantes :

- Les cliniques / laboratoires
- Les stages pratiques
- Les sorties professionnelles à l'extérieur du collège

L'étudiant(e) du programme de Techniques de soins vétérinaires :

Applicable aux étudiant(e)s de la première et de la deuxième année

- Un minimum de deux uniformes « scrub » de couleur bleu marin (couleur solide)
- Un sarrau $\frac{3}{4}$ long, blanc
- Des souliers fermés propres
- Une calculatrice (**Les téléphones cellulaires ne sont pas permis comme utilisation de calculatrice ou appareil de photos en laboratoire**).
- Un stéthoscope
- Un thermomètre digital
- Une montre (numérique)
- Stylo à encre noir (pointe fine)

Applicable aux étudiant(e)s de la deuxième année seulement

- Des bottes en caoutchouc à cap d'acier « steel toe » (**CSA**)
- Une salopette de travail, à fermeture à glissière et manches longues « overalls »

L'apparence et la façon dont se présente l'étudiant(e) du programme de Techniques de soins vétérinaires doit refléter son professionnalisme et sa distinction. Il est donc important que certains critères soient respectés.

- Malheureusement, le port de nombreux bijoux n'est pas de mise avec une tenue vestimentaire professionnelle même s'il s'agit d'une mode populaire. Seules les étudiantes sont invitées à porter des boucles d'oreilles délicates ou discrètes au laboratoire ou lors des sorties professionnelles.
 - Pendant les cliniques / laboratoires de manipulation d'animaux, les boucles d'oreilles peuvent causer des dangers aux manipulateurs si un animal resterait piégé dans ce dernier
 - Les bagues et longs ongles ne seront pas permis dans certains des laboratoires afin d'éviter des contaminations microbiennes possibles et d'assurer la santé des animaux.
- Une tenue plus confortable (jeans, T-shirts, etc.) est permise en classe

Politique relative à l'assiduité, retards et aux absences au chenil

ASSIDUITÉ AU CHENIL

La présence à la Clinique vétérinaire est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et la réussite de de chaque étudiant et étudiante. Les

échanges, le travail collaboratif et les tâches pratiques qui se déroulent dans la Clinique font partie intégrante de l'apprentissage et sont étroitement liés à l'atteinte des compétences essentielles reliées à la profession.

De ce fait, les exigences décrites ici-bas seront mises en vigueur, sans exception :

Retards

La présence au laboratoire est **obligatoire** pour tout étudiant, et ce, pour **tous les quarts de travail** qui lui sont assignés, en plus de **toute activité associée au chenil**.

Tout retard au quart de travail occasionnera automatiquement une pénalité de **2%** (qui sera déduit de la note finale du cours) pour les **premières 15 minutes**. Une pénalité additionnelle de 2% s'appliquera de façon subséquente au retard, par intervalle de 15 minutes. Un retard représentant plus de la moitié d'un quart de travail sera jugé équivalent à une absence pour le quart entier et, le cas échéant, les conséquences relatives aux absences s'appliqueront.

Absences

Dans le cas d'absence au quart de travail, les conséquences suivantes s'appliqueront :

- Une pénalité de **5%** de la note finale du cours s'appliquera pour chaque absence non motivée.

En cas d'absence motivée (avec pièce justificative à l'appui), l'étudiant est responsable de prendre des arrangements, et ce, dans les plus brefs délais, avec le professeur et les responsables de la Clinique pour reprendre ses heures manquées.



**** IMPORTANT** : les étudiants ne sont pas en mesure de quitter leurs classes de cours / laboratoire afin d'aller effectuer leurs tâches du chenil / soins des animaux.

- Dans le cas où les heures des cours / laboratoires coïncideront avec celles du chenil, l'étudiant est responsable de communiquer avec son équipe afin de les avertir et les informer qu'il/elle se rattrapera ses tâches avant ou après le cours/lab. Notes qu'il est primordial d'aviser les Technologues responsables de la clinique.



Politique relative à la prise de photo et le partage dans les médias sociaux

Le Collège Boréal est chargé de maintenir la santé et la sécurité des animaux dans ses soins. Plusieurs animaux nous proviennent de la SPCA. Ceux-ci peuvent être victimes d'abus, d'abandon et autres. À l'occasion, les autorités juridiques sont impliquées dans les enquêtes de ceux-ci. Ainsi, le partage de photos d'animaux à la charge du Collège Boréal sur les médias sociaux tel que Facebook, Instagram et autres est absolument interdite.

Politique par rapport aux incidents en laboratoire de Techniques de soins vétérinaires

Lorsqu'un incident a lieu au département TSV (p. ex. : une blessure d'aiguille, une chute, etc.) l'étudiant(e) doit en avertir le professeur et la coordonnatrice et un rapport d'incident doit être complété et remis aux ressources humaines dans les 24 heures suivant l'incident.

Lorsqu'un incident implique un animal (p. ex. : une morsure ou égratignure grave), l'étudiant(e) doit en avertir le professeur et La coordonnatrice et un rapport d'incident doit être complété et remis aux ressources humaines dans les 24 heures suivant l'incident. Si la peau du manipulateur a été percé et du sang s'écoule de la lésion, l'unité de santé doit être avertie et l'animal pourrait être placé en période quarantaine selon les recommandations de l'unité. Il est à noter qu'il faut procéder à la désinfection de la blessure en utilisant un désinfectant (Chlorhexidine ou autre) retrouvées dans les boîtes à pharmacie (secours).

Politique pour le dossier d'immunisation

Le dossier d'immunisation doit être à jour avant le premier jour de manipulation animal.



**** Toutes personnes ayant des raisons (personnelles/ médicales) les empêchant d'avoir leurs vaccins, prière de communiquer avec la coordonnatrice du programme. Une documentation devrait être remplies à cet égard.**

Politique pour les certificats de SIMDUT

Selon les exigences de l'association nous donnant notre agrément (OAVT), les étudiant(e)s devront suivre une formation SIMDUT au début de chaque année académique (au début de l'étape 1 et 3 à Sudbury. Pour Ottawa, au début de l'étape 1 et 4)

*** L'obtention des certificats doit être complétée avant le mois d'octobre de l'étape respective.**

Politique pour le comportement perturbateur

Position du Collège

Le Collège ne tolérera en aucun cas des paroles, actions ou comportements qui sont perçus ou menacent de nuire :

- ❑ à l'ambiance propice à l'apprentissage
- ❑ aux droits de n'importe quel membre de la collectivité collégiale
- ❑ à la sécurité de n'importe quel membre de la collectivité collégiale

Exemples de comportement perturbateur

Le comportement perturbateur peut être, mais non exclusivement :

- ❑ gêner ou empêcher les activités scolaires ;
- ❑ exercer de la violence physique ou verbale, menaces, intimidation,

- harcèlement ou autres formes de conduite à cause desquelles quelqu'un, au Collège, pourrait se sentir menacé ou en danger ;
- ❑ pratiquer des actes qui mettent en danger la santé physique ou mentale ou la sécurité de qui que ce soit, au Collège ;
 - ❑ avoir une conduite contraire aux bonnes moeurs, obscène ou indécente.

Exemples de comportement acceptable

Le comportement acceptable peut être, mais non exclusivement :

- ❑ la manifestation de différences culturelles ;
- ❑ excentricité ou manières étranges sans être menaçantes ;
- ❑ la plupart des désaccords ou différences d'opinion
- ❑ le besoin manifesté par certaines personnes de disposer de temps supplémentaire pour des raisons personnelles, etc.

Personne n'est tenu de tolérer le comportement perturbateur. Si vous faites face à des comportements perturbateurs, prenez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Politique relative à la grossesse



Directive – Programme de Techniques de soins vétérinaires Étudiante enceinte

Une étudiante qui soupçonne ou qui confirme qu'elle est enceinte doit immédiatement aviser la coordonnatrice du programme.

Lors de la rencontre, la coordonnatrice prendra note de :

- ❑ L'étape de la grossesse de l'étudiante,
- ❑ Le cheminement de l'étudiante dans le programme et
- ❑ L'intention de l'étudiante à poursuivre ou ne pas poursuivre ses études.

La coordonnatrice remettra à l'étudiante une copie du formulaire de consentement pour les étudiantes enceintes.

Si l'étudiante choisit de poursuivre ses études, la coordonnatrice doit aviser l'étudiante que/qu' :

- ❑ Il y a des risques inhérents à l'exposition aux maladies animales, aux agents toxiques et à la radiation;
- ❑ Un cheminement académique personnalisé devra être élaboré;
- ❑ Elle doit se présenter à son médecin et discuter des risques et faire signer le formulaire de consentement pour les étudiantes enceintes;
- ❑ En dépit de sa situation, tous les objectifs du programme doivent être atteints;
- ❑ Si des adaptations doivent être mises en place dans un cours, ces adaptations

doivent être approuvées par le professeur, être mises par écrit et une copie du document sera placée dans le dossier de l'étudiante;

- ❑ L'étudiante doit participer à tous les laboratoires et voyages éducatifs ;
- ❑ Même si les responsabilités dans le chenil peuvent être adaptées, l'étudiante doit continuer à rencontrer ces responsabilités (comme exemple, l'étudiante ne sera pas obligée de s'occuper des litières);
- ❑ La vie privée de l'étudiante est une priorité pour le collège et le collège fera tout pour la respecter. Toutefois, dans le but d'assurer sa protection et celle de son fœtus, le personnel scolaire et de soutien dans le programme devra être avisé de sa situation;
- ❑ Si l'étudiante est enceinte lors de son stage, le superviseur du stage doit être avisé et
- ❑ le milieu de stage peut refuser de continuer le stage en raison des risques associés. Si tel est le cas, la coordonnatrice fera tout à sa disposition pour trouver un autre placement clinique. Si la coordonnatrice n'est pas en mesure de trouver un autre placement clinique pour l'étudiante, l'étudiante devra compléter son stage lorsqu'elle ne sera plus enceinte. Par conséquent, la date prévue pour la diplomation sera retardée.

TECHNIQUES ET MANIPULATIONS AU LABORATOIRE TSV

Afin d'avoir une uniformité dans les techniques pratiquées dans les installations appartenant au programme de Techniques de soins vétérinaires ou lorsque les étudiant(e)s seront en milieu de stage, ils/elles devront utiliser les **Procédures normalisées de fonctionnement** (PNF) en place. Les PNFs sont créés afin d'aider les manipulateurs à rester constant avec les techniques utilisées. Les PNFs **seront présentés dans chacun des cours nécessitant ces derniers** et des cartables contenant des copies de ceux-ci seront à la disposition de tous pour consultation. Il sera donc la responsabilité des étudiant(e)s de ce garder à jour avec les PNFs en vigueur une fois que ceux-ci ont été vus et compris dans les cours respectifs.

Tout le personnel (étudiants, Professeurs/Technologues) aura également accès à une plateforme sur Brightspace afin de consulter les PNFs (InfoTSV 0000).

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Le professeur se réserve le droit de refuser un travail de recherche ou de fin de session:

- ❑ qui n'est pas fait sous forme de traitement de texte
- ❑ qui ne respecte pas les règles de grammaire, d'orthographe et de structure de phrase
- ❑ qui est malpropre
- ❑ qui est remis en retard sans discussion préalable avec le/la professeur(e)
- ❑ qui ne suit pas le format requis expliqué ci-dessous :

Un travail est composé de trois sections principales :

- Prélude
- Texte
- Ouvrages de référence

Prélude

On dispose sur la page titre les renseignements suivants :

1. titre exact du travail
2. titre et code du cours
3. date
4. nom du professeur
5. nom de l'étudiant(e)

Ces renseignements sont écrits en majuscules et disposés sur la feuille d'une manière qui conforme aux règles de l'espacement et du centrage.

Texte

1. *Introduction* :

Il s'agit d'un ou de quelques paragraphes qui servent à définir l'objectif ou le sujet du travail.

2. *Corps* :

Le corps est l'essence même du travail. Sous forme de paragraphe, l'auteur(e) procède à l'explication et au développement de son sujet.

3. *Conclusion* :

Il s'agit d'un ou de quelques paragraphes qui servent à résumer le corps du travail.

5. *Reliure* :

Pour prévenir la perte d'une partie du travail, les pages doivent être numérotées et reliées au moyen d'une agrafe, à l'exception du travail remis dans une reliure.

Références

1. Toute idée ou toute citation tirée d'un texte doit être suivie d'une note de référence. Il s'agit d'inscrire le surnom de l'auteur ainsi que la page du texte entre parenthèses suite à l'idée ou la citation tirée d'un texte.

Exemple d'une idée tirée d'un texte :

La douleur au mollet est un symptôme de la phlébite.
(Brunner et Suddarth, p 306)

Une citation de moins de deux lignes peut être incorporée dans le texte entre «guillemets». Une citation de plus de deux lignes est séparée du texte par un renforcement et écrite à simple interligne.

Exemple d'une citation tirée d'un texte :

«Le premier symptôme de la phlébite est ordinairement une douleur ou une crampe au mollet.» (Brunner et Suddarth, p 306)

2. Présentation de la bibliographie

Celle-ci établit une liste des ouvrages consultés dans la préparation du travail (p. ex., les livres sont mis ensemble, les périodiques sont mis ensemble, etc.)

La bibliographie est disposée en ordre alphabétique et figure sur une page à part, à la fin du travail.

i. Périodiques

Nom de l'auteur. Date de parution (année, mois, jour). Titre de l'article.
Titre de la publication, tomainon, pages.

Exemple : Kerr, A. H. (1987, janvier). How the write stuff can go wrong. Nursing, 2, 48-54.

ii. Livres

Nom de l'auteur. Année de parution. Titre du livre. Endroit de la publication : Maison d'édition.

Exemple : Brunner, L. S. et Suddarth, D. S. (1985). Soins infirmiers en médecine-chirurgie. Montréal, Québec : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

iii. Encyclopédies

Nom de l'éditeur. Année de parution. Titre de l'article. Nom de l'encyclopédie. Endroit de la publication : Maison d'édition.

Exemple : Mayer, J. (1987). La nutrition. Encyclopédie canadienne. Montréal, Québec : Éditions du Renouveau Pédagogique.

iv) Matériel audio-visuel

Nom de l'auteur du film. (Rôle de l'auteur). (Année de parution). Titre du matériel audio-visuel (identifier le genre de matériel audio-visuel). Endroit de la publication : Nom du distributeur.

Exemple : Newman, P. (directeur). (1987). La croissance et le développement (film). Montréal, Québec : Éditions du Renouveau Pédagogique.

Soins aux animaux du Laboratoire TSV

⚠ CETTE SECTION S'APPLIQUE AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU PROGRAMME TSV AU CAMPUS DE SUDBURY SEULEMENT.

Les animaux ne doivent pas quitter les animaleries. Il est permis de sortir les animaux dans les cas suivants :

1. amener les chiens dehors pour faire leurs besoins ou prendre une marche selon les endroits désignés
2. l'animal est utilisé pour l'enseignement dans la salle de classe d'après les protocoles approuvés
3. l'animal quitte le chenil pour un foyer permanent ou pour une période d'essai suite à la stérilisation


Communication :

1. Remplir tous les registres des installations à chaque visite :
 - a) nourriture et eau : changement, etc.
 - b) sorties des chiens (observations s'il y a lieu)
 - c) selles (ex. constipation, diarrhée)
 - d) urine (ex. polyurie)
 - e) nettoyage (cages, planchers, etc.)
 - f) lumières (quelle heure allumée et fermée)
 - g) n'oublier pas d'indiquer la date à chaque jour
2. Messages concernant le bien-être des animaux :
 - a) avertir la personne responsable
 - b) laisser un message sur le tableau blanc du bureau (S.V.P. placer vos initiales à tous vos messages laissés)
 - c) les écrire dans les dossiers médicaux (si le message est au sujet d'un animal du CSA)

3. Modification de l'état général ou de santé de l'animal et observations sur l'évaluation de la condition d'un animal :

a) les observations détaillées doivent être inscrites dans le dossier individuel de l'animal selon le protocole d'inscription de données au dossier (avec la date et les initiales de l'étudiant qui a fait les constatations)

b) un message indiquant le nom de l'animal et sa condition doit être laissé sur le tableau blanc qui se trouve près du local où est hébergé l'animal

 **Tâches – soins aux animaux (7h, 12h, 16h, 19h) durée de chaque quart : 1 heure.**

**** Exception : samedi matin auront lieux les majeures tâches ménagères de nettoyage du centre. Celles-ci dureront quelques heures de plus (en moyenne 2 à 3h après le début du quart de 7h). SVP veuillez-vous référer à votre feuille de route quotidienne.**

**** Il est à noter qu'à la fin de chaque semestre, un vide sanitaire des locaux est programmé. L'horaire et la programmation vous sera partagé durant le semestre.**

**** Autres Règlements :**

➤ **PROFESSIONNALISME (un formulaire devra être signé dès la 1^{ère} journée scolaire)**

Dans le but d'assurer un environnement de travail sécuritaire pour tous les usagers de la clinique, il est essentiel de se comporter de façon professionnelle et de respecter les règlements prévus à cet égard. Pour ces raisons, les exigences suivantes seront en vigueur sans exception :

- ❑ Aucun effet personnel ne sera toléré dans les animaleries.
- ❑ L'utilisation d'appareils électroniques est strictement interdite.
- ❑ Aucune nourriture ou boisson n'est permise dans les animaleries à aucun moment.
- ❑ Seuls les étudiants qui se conforment aux exigences stipulées lors de l'orientation (uniforme, souliers, cheveux attachés) seront permis dans les animaleries pour le quart de travail.
- ❑ Les visites du centre/ clinique/ structures, pour toute autre personne ne faisant pas partie du programme devra être programmée avec la coordonnatrice du programme et indiquée sur le registre des visites.

A) Tâches journalières



**** IMPORTANT** : les étudiants ne sont pas en mesure de quitter leurs classes de cours / laboratoire afin d'aller effectuer leurs tâches du chenil / soins des animaux.

- Dans le cas où les heures des cours / laboratoire coïncideront avec celles du chenil, l'étudiant est responsable de communiquer avec son équipe afin de les avertir et les informer qu'il/elle se rattrapera ses tâches avant ou après le cours/lab. Notes qu'il est primordial d'aviser les Technologues responsables de la clinique.

1ère visite de la journée

- 7 h à tous les jours de la semaine incluant la fin de semaine

Les tâches suivantes doivent être complétées avant le cours de 8h30 :

- 1ère sortie des chiens
- eau et nourriture à tous les animaux
- 2e sortie des chiens (enrichissement)
- nettoyage des litières et des fonds de cage

Chiens

Sorties : sortir les chiots (moins de 3 mois) pour faire leurs besoins (urine, selles) à toutes les pauses (un maximum de 2 h entre chaque sortie), marcher les chiens un minimum de 20 minutes deux (2) fois par jour plus 2 sorties besoins le midi et le soir (du lundi au vendredi - les étudiants responsables de l'enrichissement sortent les chiens le matin et l'après-midi).

a) sortir les chiens - ceci est la priorité #1 - dès que vous arrivez au chenil, les chiens doivent aller dehors; il est nécessaire d'apporter des sacs de plastique pour ramasser les selles; les sacs remplis de selles doivent être déposés dans la poubelle commerciale dehors (boîte bleue) et non dans les poubelles du laboratoire

b) laver les cages selon les PNFs en vigueur

c) laver et rincer les bols d'eau et de nourriture à chaque matin selon les PNFs en vigueur

d) changer l'eau

- e) donner de la nourriture sèche à chacun des animaux selon les directives (selon le protocole d'alimentation)
- f) après que les chiens aient mangé et lorsque vous avez fini la section des chats, sortez les chiens une deuxième fois
- g) ranger les laisses hors de la portée des chiens
- h) laver le plancher selon les PNFs en vigueur
- i) il ne faut pas laisser les chiens ou les chats dans le centre sans supervision
- j) enlever les jouets et « Rawhide » le soir avant de quitter
- k) ramasser les selles à chaque fois qu'il y en a.

Chats

Vous pouvez laisser les chats vaccinés, vermifugés et en santé qui sont en cages dans la chatterie libre avec les autres dans la chatterie pendant le nettoyage des cages; assurez-vous qu'il y ait quelqu'un présent en tout temps pour superviser les chicanes. Les chats qui sont en cages doivent y retourner lorsque le nettoyage des cages est terminé.

- a) vider les cages
- b) balayer les cages
- c) laver les cages selon les PNFs en vigueur
- d) enlever les selles et l'urine dans chaque boîte de litière au moins deux fois par jour
- e) secouer ou remplacer les serviettes, couvertures dans chaque cage
- f) laver les bols d'eau et les remplir d'eau fraîche selon les PNFs en vigueur
- g) nourrir les chats selon le protocole d'alimentation
- h) mettre au moins un jouet propre et en bon état dans chaque cage
- i) balayer le plancher
- j) laver le plancher selon les PNFs en vigueur

Lorsqu'un chat quitte le chenil en permanence, laver et désinfecter la cage, les bols, le bac de litière et ranger dans l'armoire dans l'antichambre

**** Assurez-vous de ne pas laisser aucun produit nettoyant et les essuie-tout dans la chatterie**

Animaux de laboratoire et espèces exotiques

Les soins de base sont prodigués en semaine par les étudiants qui suivent le cours VET1032 Soins de base des animaux exotiques et autres, selon les directives du professeur assigné au cours. La supervision des soins de base en semaine sera assurée par les employés du Centre de santé animale. En tout autre temps, les soins de base seront prodigués par les étudiants responsables du laboratoire TSV dans l'exercice de leurs fonctions.

Les soins de base sont les suivants :

- ❑ remplir les bols de nourriture à tous les jours selon les recommandations
- ❑ changer l'eau à tous les jours et au besoin
- ❑ épousseter sous la cage à tous les jours
- ❑ balayer sous et autour de la cage 1 fois par jour
- ❑ nettoyer la litière et les endroits trempes à tous les jours
- ❑ changer au complet le papier au fond de la cage et la litière 2 fois par semaine, placer du papier journal dans le fond de la cage, selon les espèces
- laver et désinfecter le mobilier de la cage 1 fois par semaine

En après-midi et avant de quitter le soir (toutes les tâches doivent être accomplies avant le départ des étudiants 20h)

- a) sortir les chiens (pour leurs besoins)
- b) nettoyer les bacs de litière, remplacer l'eau, retirer la nourriture des chiens seulement
- c) fermer les lumières
- d) vider les sacs de poubelles dans le contenant bleu dehors à tous les soirs et régulièrement dans la journée

- e) balayer les couloirs avant le départ à la fin des classes, laver le plancher du grand couloir
- f) s'assurer que les animaux sont en sécurité avant de quitter les lieux afin d'éviter qu'un animal demeure enfermé dans un local

Lavage

- a) faire le lavage aussitôt qu'il y a une brassée et bien sécher le linge
- b) nettoyer la mousse dans le compartiment de la sècheuse et de la laveuse après chaque brassée
- c) plier et ranger les serviettes, couvertures à chaque jour

Autres :

**** S'assurer que tous les médicaments nécessaires pour les traitements des animaux soient sortis avant le départ du personnel permanent**

- a) toujours remettre les choses à leur place
- b) ranger les produits nettoyants dans les endroits appropriés, s'assurer qu'aucun produit chimique n'est à la portée des animaux du chenil
- c) rincer la vadrouille et vider l'eau de la chaudière après chaque usage (ne pas laisser la vadrouille dans l'eau)**
- d) s'assurer qu'il n'y ait pas de petits articles dans les cages. Il y a danger que l'animal s'étouffe
- e) faire les tâches en groupe selon l'horaire
- f) désinfecter les poubelles
- g) laver tous les planchers laver le plancher selon les PNFs en vigueur
- h) ranger les balais et les vadrouilles aux endroits appropriés

B) Tâches bi-hebdomadaire

- Changement complet de litière et désinfection de chaque bac
 - Litière agglutinante pour les chats adultes et en santé

- Litière en bâton pour les chatons de 3 mois et moins
- Litière en bâton pour les chats avec besoins spéciaux (i.e. plaies particulières, maladies respiratoires, etc.)

Étapes de désinfection :

- Selon les PNFs en vigueur

C) Autres tâches hebdomadaires

- Faire l'inventaire des fournitures du chenil et remplir les billets de réquisition au besoin; aviser des achats pertinents 1 semaine avant l'épuisement de l'inventaire, remettre le billet de réquisition au responsable du laboratoire selon les directives
- **Transmettre l'information nécessaire concernant les traitements et les soins aux animaux au groupe prenant la relève. Faire les tâches avec le groupe de relève le premier matin du transfert (étudiants responsables des tx)**

Enrichissement du milieu des animaux

i) assurer un environnement enrichissant et stimulant aux animaux du chenil afin de recréer l'atmosphère normale propice à un animal de compagnie

- Jouets
- Couvertures
- Poteau à gratter
- Tous autres accessoires pouvant stimuler l'animal en l'absence de son maître.

ii) assurer un exercice régulier à l'animal

Chiens - marche santé – l'animal devra être marché pour un minimum de 20 minutes le matin et l'après-midi

Chats – s'assurer que le milieu enrichi stimule l'activité physique des chats

iii) assurer une éducation de base à nos animaux

Chiens

- Initiation au « clicker »

- ❑ Socialisation aux humains et aux autres chiens
- ❑ Entraînement à la propreté si applicable
- ❑ Horaire à suivre : sortir l'animal dès l'arrivée au chenil et le garder à l'extérieur jusqu'à ce qu'il urine
- ❑ Suite au repas, garder le chien à l'extérieur jusqu'à ce qu'il fasse des selles, ceci doit être répété aux deux heures
- ❑ Sortir l'animal avant le coucher et le garder à l'extérieur jusqu'à ce que le chien urine
- ❑ Marche en laisse (l'animal devra être habitué à marcher au pied et à s'asseoir lors des arrêts)

iv) obéissance

- ❑ S'asseoir pour recevoir des caresses ou de l'attention
- ❑ Ne pas sauter sur les gens et/ou divan
- ❑ Ne pas récompenser le jappement excessif

v) nettoyer les oreilles et tailler les griffes régulièrement

N.B. Si vous avez besoin de conseils sur l'application de ses notions demandez au vétérinaire ou au responsable du laboratoire

Éthique et bien-être des animaux

Votre participation et travail au centre seront évalués dans le cadre de divers cours du programme de techniques de soins vétérinaires.

Toute négligence envers les animaux ou bris des règlements face aux responsabilités individuelles au Laboratoire TSV entraînera des conséquences sérieuses pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme.